



**MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION
DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT**

Le Vice-Premier Ministre

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE VICE-PREMIER MINISTRE,
MINISTRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT
A LA SESSION DU COMITE DE PILOTAGE PNUD-FEC**

Kinshasa, le 27 février 2025

Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Economie Nationale, Cher Collègue, ici représenté,

Monsieur le Directeur de cabinet de Son Excellence Madame la Première Ministre, ici représenté, Messieurs les Secrétaires Généraux de l'Administration Publique et Monsieur le Coordonnateur de l'OCDD,

Messieurs les Directeurs de Cabinet des Ministères,

Monsieur le Représentant Résident du programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD),

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la fédération des Entreprises du Congo (FEC),

Mesdames et Messieurs, Distingués invités,

L'amélioration du climat des affaires constitue une priorité pour la République Démocratique du Congo ; mieux un défi que le gouvernement s'efforce de relever et pour lequel des avancées notables, entendues sous forme de réformes ont été observées, au cours des six dernières années.

Et ce n'est pas la situation sécuritaire préoccupante à l'Est qui va nous décourager, bien au contraire, c'est donc l'une des raisons de ma présence à cette activité.

Le Président de la République et le Gouvernement sont sur tous les fronts pour remettre de l'ordre le plus rapidement possible.

Ce défi, dont l'objectif visé porte sur l'accroissement des investissements dans le pays, ne peut cependant être adressé qu'à travers une démarche holistique et compréhensive, intégrant toutes les parties prenantes et rencontrant toutes les préoccupations aussi bien structurelles que conjoncturelles qui peuvent se présenter.

A ce propos, je me réjouis donc de participer à nouveau à cette réunion du Comité de pilotage du projet d'appui au renforcement des capacités institutionnelles et de la gouvernance de la Fédération des Entreprises du Congo, FEC en sigle.

**Mesdames et Messieurs,
Distingués Invités,**

Comme vous le savez, la Fédération des Entreprises du Congo, « FEC » en sigle, se veut un partenaire clé du Gouvernement dans cette noble quête. Elle se positionne aussi bien comme bénéficiaire direct de toute avancée réalisée dans ce domaine, que comme premier ambassadeur, en tant que témoin du Gouvernement dans la mobilisation des investisseurs.

Dans ce cadre, tout appui en sa faveur est le bienvenu. En effet, une Fédération des Entreprises Congolaises renforcée est un avantage stratégique pour la République. Le projet susmentionné, qui a pour visée de renforcer la place et le rôle du secteur privé dans l'économie congolaise et d'en faire un partenaire de référence du gouvernement dans la mise en œuvre de l'agenda national de développement, répond à l'ambition du Président de la République ainsi que du Gouvernement de la République, de conjuguer l'ensemble des efforts déployés pour l'essor du secteur privé en République Démocratique du Congo. Il est en phase avec le domaine de concentration 3 du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) sur la diversification de l'économie.

**Mesdames et Messieurs,
Distingués Invités,**

Au cours de la réunion du 16 novembre 2023, le Ministère du Plan saluait la poursuite de ce projet et soulignait, notamment, son engagement à l'accompagner tout en exhortant l'implication des parties prenantes pour un heureux aboutissement.

Quinze mois après, je voudrais ainsi exprimer ma satisfaction au regard des progrès obtenus dans la mise en œuvre du plan de travail adopté au cours de la précédente réunion. Ceci traduit la volonté de chaque partie de voir les changements souhaités s'accomplir pour un secteur privé en République Démocratique du Congo renforcé et croissant.

C'est ici l'occasion de remercier le Programme des Nations Unies pour le Développement, qui ne cesse d'appuyer dans la conduite, par le Gouvernement, de la politique nationale du développement socio-économique de la République Démocratique du Congo.

Aussi, voudrais-je rappeler que le moyen le plus efficace pour assurer la réussite d'un projet, est de procéder systématiquement à son évaluation pour en juger les changements qui lui sont réellement attribuables. Les résultats de ces évaluations doivent être diffusés à toutes les parties prenantes pour appropriation.

Je dis et je vous remercie.